

Procès verbal et Compte-rendu

Conseil d'école du 8/11/18

Ecole « Les trois moulins » Monnières

Présents : M. Alliaume (directeur), M. Schweitzer, Mme Cartron, Mme Lehaut, Mme Travers, Mme Jauzelon, Mme Le Brech-Praud (enseignants), Mme Llorens et Melle Terry (services civiques), M. Jouhanneau (DDEN), Mme Caillé, Mme Couteau (élues mairie), Mme Migné, Mme Menguy, M. Pacaud, M. Brossard, M. Morinnièrre, Mme Plaut, M. Périgault, Mme Menou (représentants parents), Mme Boulle (représentante APE), M. Bonhomme (animateur pôle enfance)

Excusé(e)s : Mme Biron, Mme Chapeau, Mme Désille (enseignantes), Mme Guillet (maître E RASED), Mme Cochet (I.E.N), M. Couteau (mairie), M. Borré (élu mairie)

1 – Le conseil d'enfants et ses remarques et questions

(voir compte-rendu des enfants)

2 – Présentation de la structure de l'école

195 élèves

PS : 19 élèves (Mme Biron et Mme Beaugé ATSEM)

MS : 25 élèves (Mme Le Brech-Praud et Melle Lorent ATSEM)

GS : 25 élèves (Mme Lehaut et Melles Briand et Bréhier ATSEM)

CP : 21 élèves (Mme Chapeau et Mme Travers – le jeudi)

CE1 : 23 élèves (Mme Jauzelon et Mme Travers – le vendredi)

CE2 : 28 élèves (Mme Cartron et Mme Travers – le lundi)

CE2/CM1 : 27 élèves (M. Schweitzer)

CM2 : 27 élèves (M. Alliaume et Melle Désille)

3 – Bilan de la rentrée

- **Deux volontaires en service civique sur l'école depuis le 5/11/18 :**

- Melle Llorens : assistante maternelle agréée sur Monnières et souhaite devenir ATSEM
- Melle Terry : souhaite travailler en animation ou en tant qu'ATSEM auprès des enfants. En postulant, elle souhaite acquérir de l'expérience

- **Rénovation des peintures de l'école :**

Rafraichissement des peintures au sol avec l'aide des parents d'élèves et même création de nouveaux espaces décorés sur cour (fleurs)

4 – Divers règlements du conseil d'école

- **Nouveau règlement départemental :**

Cela induit des changements sur le règlement du conseil d'école notamment concernant la validation du procès verbal du conseil d'école de la session précédente.

Le nouveau règlement du conseil d'école est adopté, ce jour, à l'unanimité.

- **Règlement intérieur de l'école :**

Evolution à partir du précédent.

-A été ajouté un *préambule* concernant les valeurs du service public de l'éducation.

-*Article 11* : a été modifié (sanction des comportements inappropriés, encouragement des comportements positifs, régulation des comportements (bons ou mauvais) par l'utilisation du message clair et des médiateurs)

-*Article 22* : tout enfant qui se blesse ou est malade doit prévenir ou faire prévenir un enseignant. Il peut être soigné par un enseignant ou tout autre membre de l'équipe éducative (nettoyage au sérum physiologique, pansement, froid)

-*Article 37* : prise de photos les parents donnent un accord de principe en début d'année pour toutes les prises de vue sur le temps scolaire et pour un usage scolaire. Par contre, les parents peuvent demander qu'une photo soit retirée de façon rétroactive.

Le nouveau règlement de l'école est adopté à l'unanimité (avec ses annexes : charte informatique et règlement de cour, dont une version légèrement modifiée sera présentée au prochain conseil d'école).

5 – Dossiers école-mairie

-*Travaux réalisés durant l'été* : changement des ouvertures, isolation + réfection des faux plafonds

-*Projet nouvelle école* : Six architectes ont été retenus (sur les 34 candidatures), l'audition des architectes s'est déroulée mardi 6 novembre 2018. Trois architectes seront retenus à l'issue du conseil municipal (réponse le 16/11). Ces trois architectes vont rentrer dans le concours pour proposer des esquisses début décembre. Elles seront présentées le 10 décembre lors du Comité Consultatif « nouvelle école ». Un cabinet d'architecte sera sélectionné à l'issue du conseil municipal du 20 décembre.

Critères :

- 2 jeunes architectes,
- 2 architectes expérimentés
- 2 « innovants »
- enveloppe budgétaire
- calendrier à respecter.

Le travail se fera ensuite régulièrement avec le comité « nouvelle école » puis un an de travaux pour une rentrée en septembre 2020.

-*usage futur des locaux actuels* : pas d'avancées pour le moment (école Saint Joseph ? Pôle santé ? ...)

- *Budget annuel et subventions*

Conformes à ce qu'ils étaient l'année dernière. Ces budgets font l'objet d'un compte rendu systématique auprès des services municipaux. En voici l'essentiel : 64.20 € en tout par élève répartis de la manière suivante pour l'année passée et l'année à venir (15 € de Petits investissements, 30 € pour les fournitures scolaires, 12 € pour les sorties et projets, 7.20 € pour les manuels et fichiers). C'est ainsi que les lignes ont été fixées cette année, mais elles peuvent évoluer en fonction des besoins.

-*Demandes de travaux en cours* :

- fixation du vidéo projecteur dans la classe 7 (en attente de recrutement d'un personnel)
- table d'extérieur (taille utilisation d'élèves élémentaires) à monter et à fixer
- structure : en interdiction d'usage pour le moment à la suite d'un incident. Rencontre prévue vendredi 9 novembre pour discuter de son avenir.

6 – Projet d'école 2018 /2022

Le document final sera présenté lors du second conseil d'école.

7 – Projet d'évolution des rythmes scolaires

Dernier délai pour les demandes : le 14 décembre 2018

Aujourd'hui le rythme scolaire reste sur 4 jours et 1/2 pour l'année scolaire en cours.

Face à l'augmentation significative des constats de fatigue chez les élèves en fin de semaine et donc la baisse d'efficacité au niveau des apprentissages, la position de l'équipe enseignante reste sur une majorité à souhaiter le retour à 4 jours, pour offrir un vrai temps de pause, de repos et de changement.

Questionnement proposé par l'équipe enseignante : Choisit-on de (re)questionner les parents concernant les rythmes scolaires ?

Les représentants de parents et représentants mairie ne souhaitent pas d'enquête si proche de la dernière datant de Décembre dernier.

Le représentant animation sur le temps TAP pause méridienne témoigne du bienfait pour les enfants et de la qualité des activités. La mairie n'envisage pas de TAP sur un retour à quatre jours, (qui financerait le coût du personnel ?) car il n'y aurait plus de subventions état sur un retour à 4 jours.

Les enseignants se questionnent sur l'imbroglio lié au fait que plus des 2/3 des élèves sont passés à l'école à 4 jours et cela pose des problèmes au niveau des familles, des activités extrascolaires ...

Les parents se questionnent sur le bénéfice au niveau des apprentissages et sur l'avenir des subventions :

La mairie n'a pas plus d'informations sur les subventions de l'Etat concernant les TAP. Actuellement, les financements sont assurés jusqu'à fin 2018. Aujourd'hui le subventionnement de l'état est à hauteur de 18 000 €.

Décision du conseil d'école :

-en fonction de la réponse de la loi de finance (début 2019 a priori) concernant les subventions des TAP, un sondage pourrait être effectué par les parents d'élèves. Au risque de se trouver bloqué administrativement, car hors délais.

7 – Projets de l'année 2018 / 2019

- Artissimo : concerne les 3 classes maternelles avec Sabine Coyral, découverte de différentes musiques du monde,

- Classe découverte « Sèvre Moulin Neuf » : projet autour du bassin versant de la Sèvre Nantaise (sciences, arts plastiques, histoire, sport...). Du 27/04 au 03/05. 3 classes partiraient. Le gîte n'étant pas extensible, il y aurait 2 nuitées pour chaque niveau de classe. 82 élèves sur les 3 classes en tout, concernés par ce projet.

- Projet jardin et peinture sur cour : a bien avancé et sera poursuivi, notamment grâce à l'aide des services civiques

- Projet « école et cinéma » : classes du cycle 2 travail en amont, visionnement puis travail à l'issue de la séance

- correspondance scolaire qui concerne la classe de MS avec Aigrefeuille

- CEP Party : les vœux sont faits, en attente de réponse

- USEP : 3 classes participantes (CE2, CM1, CM2)

- piscine : 2 sessions (CM1 actuellement puis CE1/CE2)

- chorale : projet en cours, les CE2/CM1/CM2 ont participé à la semaine bleue

8 – Dispositifs pédagogiques de l'année et budgets de coopérative

-services civiques,
-présentation du budget coopérative scolaire,

9 – Informations de l'APE

15 membres (en baisse par rapport à l'année précédente)
+ des bénévoles occasionnels (au nombre de 30)

Actions :

-madeleines BIJOU
-chocolat de Noël
-spectacle de Noël le 14 décembre
-dérapage (date à venir)
-carnaval le 23/03 (en attente de la confirmation de l'école privée)
-fête de l'école (15 juin)

Pour le spectacle de Noël, deux ateliers créatifs pour transformer la salle de sport en lieu festif sont proposés dont le premier samedi 10/11 (14 h 00 à 18 h 00).

13 – Questions des parents élus et autres

-problèmes de dégradations volontaires sur les véhicules du personnel (dépôt de plainte déposé)

-parents élus :

- le déroulement de la réunion a permis de répondre à de nombreuses questions, en ce qui concerne le goûter, les parents participeront à la mise en place d'une commission restauration scolaire.
- Temps de repas des MS : le repas n'est pas pris avant 12 h 30 et les MS sont sur la cour en attendant, ce qui cause des accidents. Ils remontent fatigués et tombent dans la rampe. Certains préfèrent se priver de dessert pour aller dormir. De plus, les enfants de MS perdent 1/2 heure d'apprentissage par jour l'après-midi (car leur réveil se trouve décalé).
- De nouvelles difficultés de comportements ont été constatées dans le car de ramassage scolaire, ce qui pose une nouvelle fois la question de la présence d'un adulte (en plus du chauffeur), comme cela se fait dans d'autres communes.

Date des prochains conseils d'école :

jeudi 7 mars 2019

mardi 25 juin 2019

Signatures de la secrétaire de séance et du directeur de l'école



